



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies.
[En savoir +](#)



Les campagnes de ravalements de façades visent à embellir la ville et à la rendre plus accueillante.



Une véritable dynamique instaurée par la municipalité a permis de donner une seconde jeunesse à de nombreux immeubles et de rendre les places, les rues et avenues plus attractives. Les Toulonnais ont activement pris part aux différents programmes de ravalements de façades réalisés depuis 2001 avec l'aide de la municipalité.

Une nouvelle campagne s'étend aujourd'hui à d'autres secteurs du centre historique et de la haute ville. Sous conditions, des subventions municipales permettent la mise en valeur des édifices situés dans les périmètres délimités.

5 secteurs et 70 immeubles sont concernés par ce dispositif :

Secteur 1 : Cours Lafayette

Sont concernés : La traverse Lirette, le Cours Lafayette, les rues Mairaud, Paul Lendrin et Jean Aicard

Secteur 2 : rue de Lorgues

Sont concernées : Les rues de Lorgues et Roche.

Secteur 3 : Place Puget

Sont concernées : Les rues Pelloutier, Andrieux, Berthelot, Puget.

Secteur 4 : rue de la Fraternité

Sont concernées : Les rues Seillon, Fraternité, Méridienne, République, Louis Blanc

Secteur 5 : Places de l'Équerre et du Globe

Sont concernées : Les rues Micholet, Sémard, Noyer, Laugier

Avant de débiter les travaux, le syndicat ou le propriétaire de l'immeuble doit retirer le dossier de subvention et les formulaires nécessaires à la constitution des différentes demandes auprès du Service Environnement Urbain. Les devis conditionnent le montage du dossier.

En savoir plus

- Pour plus d'informations, contactez Mme Stéphanie MARTIN-MIRALLES (Chef du Service Environnement Urbain) au 04 94 36 86 33 ou par mail : stmartin-miralles@mairie-toulon.fr [1]

▶ [Campagne de ravalements de façades obligatoires \(p 315.26 Ko\)](#) [2]

▶ [Consulter le règlement détaillé](#) [3]

Contacts -

▶ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [4]

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <mailto:stmartin-miralles@mairie-toulon.fr>

[2] <https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/ravalement-facade-2016-2018.pdf>

[3] http://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/reglement_ravalement_facades_2016-2018.pdf

[4] <https://toulon.fr/annuaires>